



## On va encore se faire mal voir !

Les agents du SPIP 14 sont des personnels sérieux et impliqués dans leur travail. Ils sont parfois un peu sourcilleux sur certains points mais on ne saurait leur en faire reproche puisqu'il s'agit d'une expression acérée de leur grande conscience professionnelle.

Aussi lorsqu'un personnel de direction -dont le nom ne sera pas cité ici car il ne s'agit en aucun cas de blesser qui que ce soit- **décide seul d'aller voir des détenus du centre pénitentiaire, sans en référer au référent du dossier, ni même au cadre de proximité, sans laisser la moindre trace de l'entretien dans le dossier** (dossier unique, papier, ou APPI), on tique. Faut pas le prendre mal hein.

D'autant que **la direction de l'établissement elle-même s'est émue de cette initiative**, ce qui place à nouveau les personnels du SPIP en porte à faux, et que nul ne sait ce qui a été dit au cours de ces deux fois une heure d'entretien et donc comment les référents doivent poursuivre les suivis... Bref, **merci pour les agents de terrain !**

D'autant que la même chose s'était passée quelques semaines plus tôt à la Maison d'Arrêt et qu'il y avait alors eu une longue discussion pour que les CPIP expliquent qu'il faut à minima les prévenir de ce type d'entretien et leur en faire un retour, aussi synthétique soit-il. Donc rien de nouveau. Déjà que c'était étrange de devoir expliquer ça la première fois, on ne s'attendait pas à ce qu'il faille repasser une seconde couche aussi vite !

C'est comme ça qu'on se retrouve obligés de faire un tract ! Et qu'on va se faire engueuler parce que le tract est si méchant. Et que toute l'équipe va recevoir un pensum de deux pages de monologue pour expliquer à quel point l'encadrement est attaché au dialogue. **Ca ne fait vraiment plaisir à personne !**

Afin de nous éviter ces moments, pénibles pour tout le monde, un simple respect des pures règles de bon sens serait bienvenu à l'avenir : **avant de voir un détenu ou même un probationnaire, on en réfère au référent**. S'il vous plaît. Selon une règle simple : si vous laissez un.e CPIP faire son boulot normalement, il ne vous enquiquinera pas. Si vous cherchez à lui mettre des bâtons dans les roues, il sera mécontent.

Avec toutes nos excuses pour l'extrême extrémisme de ce tract.

La CGT SPIP 14  
désolé